

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois d'avril, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIÈRE François, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absent et excusé : BLANC Sébastien,

Secrétaire de séance : SOLIER Richard.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 (TH, TFB, TFPNB)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts,

Vu la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 pour l'année 2024,

Vu l'avis de la commission finances en date du 2 avril 2024,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024, état N°1259,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°20230407-21 du 07 avril 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe d'habitation (TH) : 8,11 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,56 % ;

- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 83,42 %

Considérant qu'il y a lieu de voter les taux des taxes pour l'année 2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- **de modifier** les taux d'imposition en 2024 par rapport à ceux de 2023 et de les porter à :
 - TH : 8,23 %
 - TFPB : 34,06 %
 - TFPNB : 84,59 %
- **de charger** M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

VOTE BP 2024 (COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENTS « LE CLOS DE CAUFOR » ET « L'EMINADE », PHOTOVOLTAÏQUE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Vu l'avis de la commission « finances » du 2 avril 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2024 de la Commune, arrêté comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
chap	libellé	Vote	chap	libellé	Vote
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>					
011	Charges à caractère général	164 700,00	013	Atténuation de charges	2 000,00
012	Charges de personnel	113 600,00	70	Produits des services	22 300,00
014	Atténuation de produits	1 000,00	73	Impôts et taxes	198 000,00
65	Indemnités participat ^o et sub	272 102,00	74	Dotations	257 100,00
66	Intérêts d'emprunts	4 800,00	75	Autres produits de gestion	68 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
042	Amortissements	40 424,18	040	Immobilisation corporelles	
023	Virement à la SI	215 243,43	002	Résultat fct reporté	264 469,61
Total dépenses de fonctionnement		811 869,61	Total recettes de fonctionnement		811 869,61
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>					
001	Déficit ivt reporté	0,00	001	Excédent ivt reporté	3 046,48
16	Remboursement de capital	23 700,00	10	Dotations, fonds divers	11 900,00
204	Subventions versées	54 635,00	13	Subventions reçues	2 700,00
21	Immobilisation corporelle	167 842,52	16	Emprunt, dépôts /caution	257 500,00
23	Travaux en cours	220 000,00	024	Produits des cessions	1 000,00
27	Avance budget annexe	65 636,57	040	Amortissement	40 424,18
			021	Virement de la SF	215 243,43
Total dépenses d'investissement		531 814,09	Total recettes d'investissement		531 814,09

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT

Vu l'avis de la commission « finances » du 02 avril 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024 du Service Assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2024 du budget annexe du Service Assainissement, arrêté comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
chap	libellé	propositions	chap	libellé	propositions
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>					
011	Charges à caractère général	1 200,00	70	Redevances	18 800,00
012	Charges de personnel	6 000,00	70	Contributions eaux pluv.	13 000,00
014	Atténuation de produits	100,00	70	Branchements	7 800,00
66	Charges financières	5 935,00	77	Subventions	0,00
70	Prestation de service	1 800,00			
042	Amortissements	16 110,00	042	Amortissements	5 850,00
023	Virement section ivt	43 756,36	002	Excédent fonct. reporté	29 451,36
Total dépenses fonctionnement		74 901,36	Total recettes fonctionnement		74 901,36

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>					
001	Déficit antérieur	0,00	002	Excédent antérieur	7 844,59
16	Remboursement capital	32 045,00	1068	Affectation du résultat	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1022	FCTVA	202,00
23	Travaux en cours	30 017,95			
040	Amortissements	5 850,00	040	Amortissement réseaux	16 110,00
			021	Virement section fonct	43 756,36
Total dépenses d'investissement		67 912,95	Total recettes d'investissement		67 912,95

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DE CAUFOUR

Vu l'avis de la commission « finances » du 02 avril 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement Le Clos de Caufour,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement Le Clos de Caufour arrêté comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
chap	libellé	propositions	chap	libellé	propositions
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>					
002	Déficit reporté	10 953,95	002	Excédent reporté	0,00
66	Intérêt emprunt	28,77	75	Déficit pris en charge par le BP	10 982,72
65	Autres charges	1,00	75	Autres produits	1,00
Total dépenses fonctionnement		10 983,72	Total recettes fonctionnement		10 983,72
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>					
001	Déficit reporté	0,00	001	Excédent reporté	22 117,19
16	Emprunt	22 117,19	16	Emprunt/dette	0,00
Total dépenses investissement		22 117,19	Total recettes investissement		22 117,19

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT L'EMINADE

Vu l'avis de la commission « finances » du 02 avril 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement L'Eminade,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement l'Eminade, arrêté comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
chap	libellé	propositions	chap	libellé	propositions
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>					
002	Déficit reporté	54 291,21	002	Excédent reporté	
042/ 71355	Variation en cours de production (stocks)	65 636,57	042/ 71355	Variation terrains aménagés	65 636,57
75	Autres charges de gestion	1,00	75	Prise en charge déficit par BP	54 291,21
			75	Autres produits	1,00
Total dépenses de fonctionnement		119 928,78	Total recettes de fonctionnement		119 928,78
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>					
001	Déficit reporté	65 636,57	001	Excédent reporté	
040/ 3555	Stock terrains	65 636,57	040/ 3555	Stock terrains	65 636,57
			168748	Dette BP Commune	65 636,57
Total dépenses d'investissement		131 273,14	Total recettes d'investissement		131 273,14

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Vu l'avis de la commission « finances » du 02 avril 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Photovoltaïque »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2024 du budget annexe « Photovoltaïque », arrêté comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
chap	libellé	propositions	chap	libellé	propositions
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>					
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	16	Emprunts	45 000,00
Total dépenses d'investissement		45 000,00	Total recettes d'investissement		45 000,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,
François CARRIERE

Le secrétaire de séance
Richard SOLIER